Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger

Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger

Band: 46 (2019)

Heft: 4

Rubrik: Courrier des lecteurs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

5 Courrier des lecteurs

Le service civil suisse a-t-il trop de succès?



Dans un restaurant, quand personne ne commande le schnitzel parce que les pâtes sont meilleures, le but du patron n'est pas de rendre ses pâtes moins goûteuses. Non, il doit comprendre pourquoi personne ne commande le schnitzel, et l'améliorer. Le gouvernement suisse devrait donc se demander d'urgence, et depuis plusieurs décennies déjà, quelles sont aujourd'hui et de-

main les tâches d'une armée en Suisse, puis il devrait réformer celle-ci pour la rendre plus attractive. Oui, il y a plus de 20 ans, j'ai moi aussi fait le service civil, et précisément parce que je ne voulais pas, moi non plus, «garder un pont avec un fusil». Déjà à l'époque, le service militaire me paraissait bien moins attractif que les tâches du service civil.

TOBIAS MUNZ, HAMBOURG, ALLEMAGNE

J'ai connu les deux côtés. J'ai fait mon école de recrue comme soldat sanitaire. Malheureusement, pour notre supérieur, des choses comme vérifier l'ordre dans les chambres, nous faire mettre au garde-à-vous ou nous engueuler sans raison étaient bien plus importantes que la formation de sanitaire. La plupart d'entre nous ne savaient pas faire un bandage correct après l'école de recrues. C'est pourquoi je suis parti au service civil. J'ai fait plusieurs missions sur plusieurs lieux. Tous les jours, je servais à quelque chose, et j'ai aussi beaucoup appris. Pour moi, le bilan est très clair: avec mon service civil, j'ai clairement rendu service à ma patrie, ce qui n'est pas du tout le cas de mon service militaire. MARCEL ELLENSTEIN. ZURICH

Lucens, le réacteur suisse qui fond



Je lis dans la «Revue Suisse», qu'une fusion du cœur (AMP) du réacteur de Lucens s'est produite en 1969. Je l'ignorais, merci de me l'avoir appris! Le cas me rappelle des souvenirs. En 1964, le pouvoir politique a tenté de toutes ses

forces d'imposer la construction d'une centrale nucléaire à Rüthi, dans la vallée saint-galloise du Rhin (quartier de Hirschensprung). Les arguments de l'époque étaient: l'absolue nécessité, l'abondance d'eau de refroidissement tirée du Rhin et les dégâts limités en cas d'accident car la moitié d'entre eux toucherait l'Autriche voisine. Ceux qui s'opposaient activement à ce projet se faisaient traiter de traîtres à la patrie, de réactionnaires, étaient accusés de cracher dans la soupe. Ce n'était plus là «ma» Suisse, et ce fut l'une des raisons de mon départ à l'étranger. HANSPETER WIDRIG, STEIN, ALLEMAGNE

Durcissement de la loi suisse sur les armes



J'ai été frappé de voir que les États-Unis et la Suisse font face à de nombreux problèmes communs, par exemple le contrôle et le commerce des armes. Comme en Suisse, notre Constitution garantit le droit de posséder des armes.

Nombreux sont ceux, ici, qui souhaiteraient voir abroger ou limiter ce droit. Rappelez-vous que chaque pays qui accorde des armes à ses citoyens les enregistre au préalable. J'ai été surpris et déçu de voir les Suisses se conformer aux souhaits de l'UE à cet égard. J'encourage mes amis suisses à rejeter à l'avenir toute tentative de l'UE visant à les priver de leur souveraineté et de leur indépendance. TED GROB, GRAFTON, ÉTATS-UNIS

Le droit de vote des Suisses de l'étranger sous pression

Je partage le sentiment de nombreux lecteurs sur le vote des Suisses de l'étranger. Je vis au Canada depuis 48 ans et je suis citoyen canadien. Quand bien même j'envisagerais un retour en Suisse - à Genève, où j'ai grandi -, je doute d'en avoir les moyens au vu du coût de la vie en Suisse et de la pension que je touche ici. Par conséquent, même si je suis de près l'actualité suisse et que je lis les documents de vote que je reçois, j'estime que je n'ai pas à me prononcer sur des sujets qui ne me concernent pas et ne me concerneront jamais, tout comme je ne peux affirmer, sans y vivre, que je comprends toujours complètement les problèmes qui agitent la Suisse.

WERNER HOHLER, WINNIPEG, CANADA

